

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## DES RANDONNEURS PEDESTRES DE BANDOL

Saison 2019-2020

En cette période de pandémie avec l'impossibilité de se réunir, nous avons dû faire cette 37ème Assemblée Générale par messagerie électronique en s'appuyant sur l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

**Plus du quart, soit 149 adhérents a répondu POUR aux 6 résolutions, 1 personne a voté CONTRE à la résolution VI.**

Cette saison nous avons eu la peine de perdre Louise GARGANI et Chantal SIMONET. Nous avons une pensée pour leur famille.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos amis qui se battent contre la maladie.

### **I - APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 OCTOBRE 2019**

Ce document a été diffusé sur le site de l'association

### **II - RAPPORT MORAL**

Nous avons atteint notre objectif qui était de faire participer un maximum de randonneurs dans de bonnes conditions. Une bonne équipe, Comité Directeur, animateurs et toutes les bonnes volontés de notre association dans une bonne ambiance ont permis d'atteindre notre but mais aussi grâce à l'aide de nos partenaires :

La Municipalité de Bandol,

Le Conseil Départemental,

Le CDRP du Var

Nos sociétés de transport : Saint-Cyr Tourisme et Littoral car.

Cette saison a été un peu particulière, elle s'est arrêtée le 6 mars 2020

Le samedi 7 septembre 2019, notre association était présente au Forum des sports organisé par la Municipalité. Merci aux membres qui ont tenu le stand durant cette journée.

Comme chaque année nous avons apporté notre concours au Téléthon les 6 et 7 décembre en assurant le comptage des sommes récoltées. Cette année nous avons lancé un défi : faire marcher des personnes sur 1km, plus de 200 km ont été parcourus. 1100€ ont été récoltés.

Avec l'Office du Tourisme nous avons animé des demi-journées de randonnée avec les vacanciers.

### **III - RAPPORT D'ACTIVITES**

Au cours de la saison 2019-2020, 17 journées de randonnées ont été effectuées sur les 24 programmées, 7 ont été annulées pour cause de météo défavorable. Notre dernière rando s'est effectuée le 6 mars 2020 au Lac de Carcès.

Chantal TESSIER et Richard TRINCA ont fait 15 randonnées.

Le 5 octobre plusieurs membres du club ont participé à la classique « Ronde du Crépuscule » organisée par les Randonneurs Sanaryens.

La galette des rois du 24 janvier a réuni 160 personnes.

Ensuite la Covid19 s'est invitée et nous avons dû annuler tout notre programme de festivités et de voyages à savoir :

- .- Les Grillades de Saint Jean du Puy
- Le Mini séjour en Ardèche
- Le voyage de fin d'année à Valloire
- Le repas de fin de saison à Cuers

Nous sommes actuellement 25 animateurs et serre-file. 14 animateurs sont titulaires du SA1 et 3 du Brevet Fédéral. La plupart d'entre eux sont équipés du logiciel « Sity Trail » et ont à leur disposition une banque de données afin de préparer leurs randonnées. Au sein du club nous avons 4 baliseurs (Mariel, Mireille, Michel et Pierre)

Au cours de cette année Marie-Pierre CHAMBAUD et Patrick PIERSON ont réussi leur examen d'animateur de proximité.

Je voudrais en votre nom à tous remercier les animateurs qui vous ont encadrés durant vos randonnées ainsi que les chauffeurs des sociétés Littoral Car et Saint-Cyr Tourisme qui ont permis de réaliser toutes ces sorties.

Nous remercions chaleureusement les animateurs qui après des années d'accompagnement se retirent, j'ai nommé : Emile AVANZINI et Christian FONTAINE.

J'en profite pour faire un appel : si certains d'entre vous sont intéressés pour suivre une formation afin de devenir animateur qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

Je ferai une formation interne avant de les présenter à l'examen de la Fédération.

Au cours de cette saison 10 animateurs ont repassés le PSC1

Comme l'année dernière, nous avons organisé une après-midi d'information au secourisme, « les bons gestes à connaître ». Merci à Richard TRINCA.

Cette année nous allons renouveler ce stage destiné en priorité aux animateurs, mais si quelques adhérents sont intéressés, ils pourront y participer.

Nous rappelons quelques règles à respecter : Ne pas dépasser l'animateur lors des randonnées, avoir un équipement bien adapté (à savoir chaussures de rando si possible à tige haute et bien crantées, des vêtements en rapport avec la météo prévue, de l'eau en quantité suffisante, des encas, etc.... Chaque randonneur doit avoir dans son sac à dos une couverture de survie, sa carte vitale, sa licence et son ordonnance personnelle (Nom, photo, renseignements nécessaires en cas de problème). L'imprimé se trouve sur le site.

Pour tous les adhérents: avoir dans leurs contacts le N° de téléphone de l'animateur qui encadre leur groupe. Vous trouverez ces N° sur le site onglet « animateurs – liste animateurs »

Pour ceux qui utilisent des bâtons prévoir des embouts, car les pointes sont interdites sur sentiers littoraux et parc nationaux.

**Un petit rappel : on remmène ce qu'on amène.** Eviter de laisser vos peaux d'orange et de banane, c'est très inesthétique et polluant, nous aimons trouver des lieux de pique-nique propres, faisons de même. Mesdames ne laissez pas vos papiers dans la nature (il faut plusieurs mois avant décomposition complète dans notre région)

## LE SITE :

Merci à Dominique CHABOT pour la tenue du site.

Le site en quelques chiffres

274 membres inscrits sur le site :

130 galeries photos dont les précédents voyages pour les nostalgiques, soit 5150 photos.

En 2020 : peu d'activités : 11 nouvelles galeries photos et 135 nouvelles photos....

## Dépose des photos

Pour les nouveaux membres vous pouvez déposer vos photos de la randonnée sur le site en suivant la procédure que vous avez reçue lors de votre inscription

Par contre il y a beaucoup de photos en double ou légèrement recadrées et quelques photos un peu floues. Il est souhaitable de sélectionner les photos par vous-même avant l'envoi car il est difficile et lourd de faire la sélection.

**Les questions, suggestions et commentaires** doivent être déposées sur la messagerie : randobandol@gmail.com

## **IV - RAPPORT FINANCIER : DISCUSSION ET APPROBATION DES COMPTES** **RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES**

### **1) Le compte d'exploitation :**

Le compte d'exploitation de l'exercice clôturé le 31 Août 2020 fait ressortir un excédent de produit de : 3.025,29 euros qui est le résultat des postes suivants :

#### **- Les randonnées :**

Nous avons encaissé 15.990,00 euros et nous avons payé 15.562,50 euros ce qui a généré un solde de : 427,50 euros. (dont 410,00 euros sont à reporter sur l'exercice suivant pour rembourser les reports non régularisés)

#### **- Les adhésions :**

Le montant des adhésions encaissées s'élève à 13.268,00 euros dont 6.845,00 euros ont été reversés à la FFR pour les licences ce qui donne un solde positif de 6.423,00 euros.

#### **- Les subventions :**

Cette année nous n'avons pas demandé de subventions.

#### **- Les évènements du club :**

Cette année, suite au Covid, les évènements habituels ont été annulés. Sauf la tenue de l'AG pour un coût de 619,05 €, le gâteau des rois pour un coût de 974,72 € et un remboursement de 17,80 € pour un déplacement en prévision du rassemblement de fin d'année qui n'a pas eu lieu non plus. Ce qui a généré un résultat négatif total de 1.611,07 €.

#### **- Les voyages :**

Le voyage à Wehr a dégagé un solde positif de 2.037,20 euros (dont 2.000,00€ qui proviennent de la subvention municipale versée sur l'exercice précédent et non utilisée et destinée à recevoir les randonneurs de Wehr et qui sont à reverser sur l'exercice suivant): 30.225,00 euros encaissés pour un coût de 28.187,80 euros.

Les voyages de l'Ardèche et de Valloire ont été annulés et reportés.

#### **- Les frais et charges d'administrations :**

Les frais et charges d'administrations (formations, matériel de rando, matériel administratif, logiciel Sity Trail , site Internet, etc...) s'élèvent à 2.021,89 euros.

### **2) Le point sur la trésorerie :**

Le 31 août 2020 au Crédit Agricole, le solde sur le compte courant s'élevait à : 854,66 euros et celui du Livret d'Epargne à 26.602,51 euros soit un total de ces deux comptes de 27.457,17 euros, ce qui ne représente pas la situation réelle de la trésorerie de l'association.

En effet, pour le voyage annulé en Ardèche nous avons 9.690,00 euros qui se trouvent au passif du bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance » et 2.422,80 euros qui figurent à l'actif du bilan sous la rubrique « charges constatées d'avance ».

Pour le voyage annulé Valloire, nous avons 28.500,00 euros qui se trouvent au passif du bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance » et 25.527,70 euros qui figurent à l'actif du bilan sous la rubrique « charges constatées d'avance ».

A cela il faut rajouter au passif du bilan, les 2.000,00 euros provenant de la subvention municipale précédente non utilisée pour recevoir les randonneurs de Wehr et 410,00 euros pour les reports des 41 personnes qui ont payé une rando sans l'avoir effectuée.

Ces produits et charges concernent l'exercice suivant et seront à reporter sur le prochain bilan 2020/2021.

La situation réelle de la trésorerie au 31/08/2020 est donc égale à 27.457,17 euros – 40.190,00 euros + 27.540.50 euros soit 14.807,67 euros qui représentent le montant de nos fonds associatifs à cette date.

Les détails de ces opérations sont sur le bilan envoyé à tous les adhérents.

Christian QUERCIOLO Trésorier pour l'exercice 2019 / 2020

### Les vérificateurs aux comptes

Le Trésorier et la Trésorière adjointe ont présenté la comptabilité de l'exercice 2019/2020 à Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE, les deux membres vérificateurs qui avaient été mandatés lors de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2019.

Après vérification et contrôle, ceux-ci présentent le compte rendu de leur mission.

Aucune réserve n'a été émise en ce qui concerne la tenue de la comptabilité.

Quitus est donné pour la gestion du Comité de Direction et au Trésorier pour l'exercice 2019/2020.

### **V - ELECTION OU REELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Nous remercions Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE pour la tâche accomplie.

Nous vous proposons que Madame **Françoise BAILLY-SALINS** et Monsieur **Michel CONTE** assurent les fonctions de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021.

### **VI – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

Les membres sortants rééligibles sont : EYNARD Jean-Pierre, CHABOT Dominique, FLARY Gérard, SOUVESTRE Jeanine

Démission : Françoise QUERCIOLO, Christian QUERCIOLO

Nouveaux membres : Martine BOUVILLE  
Marie Diane CARDONA

**TOUS LES MEMBRES QUI SE SONT PRESENTES SONT ELUS OU REELUS A L'UNANIMITE  
moins une voix**

**Le Comité Directeur est composé de 11 membres**

La liste des membres s'établit comme suit : Jeannette EYNARD, Evelyne LAGIER, Mireille REBOUL, Jeanine SOUVESTRE, Martine BOUVILLE, Marie Diane CARDONA, Dominique CHABOT, Jean-Pierre EYNARD, Gérard FLARY, Jacques TESSIER et Richard TRINCA.

**Le 3 décembre 2020 le nouveau Comité Directeur s'est réuni pour élire le bureau**  
(Dans les conditions sanitaires recommandées par les autorités de la santé)

- *Président d'honneur :* *Robert GARGANI*
  
- Président : Jacques TESSIER
- Vice Président : Jean-Pierre EYNARD
- Secrétaire : Jeanine SOUVESTRE
- Secrétaire Adjointe : Mireille REBOUL  
Marie Diane CARDONA
  
- Trésorier: Martine BOUVILLE
- Trésorière Adjointe : Jeannette EYNARD
- Responsable Commission des sentiers Jacques TESSIER
- Responsables voyages-manifestations diverses Gérard FLARY  
Evelyne LAGIER
  
- Responsable communication : Dominique CHABOT
- Responsable de la sécurité : Richard TRINCA

**Membres commission des sentiers :**

Jacques TESSIER Responsable de la commission des sentiers  
Gérard FLARY  
Evelyne LAGIER  
Richard TRINCA  
*Jean-Pierre HECQ*  
*Jacques PELLERIN*

**Questions ou points à aborder ?**

Les voyages annulés sont pour le moment reportés, nous vous demandons de vous inscrire ou confirmer votre inscription pour le voyage de Valloire qui, si tout va bien devrait se dérouler du lundi 31 mai au samedi 5 juin 2021.

Je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous m'accordez et avec les membres du bureau nous vous souhaitons d'abord une bonne santé, une bonne année de randonnées, malgré tous les contre temps dus à cette pandémie, dans la convivialité et la bonne humeur.

**Le Secrétaire de séance**

**Jean-Pierre EYNARD**

**Le Président de séance**

**Jacques TESSIER**